

PREFET DE LA REGION GUYANE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société VOLTALIA sollicite l'autorisation d'exploiter la centrale hydroélectrique de Saut BELLE ETOILE sise sur la commune de Mana

Par arrêté DEAL/UPR n° 12 du 06/02/18, une enquête publique portant sur le projet susvisé, d'une durée de 29 jours, est prescrite du **lundi 26 février 2018 au lundi 26 mars 2018 inclus sur la commune de Mana**.

Le maître d'ouvrage est la société Belle Étoile Énergie Guyane (filiale de Valtalia) dont le siège social se situe au 1897 route de Montjoly - 97 354 Rémire-Montjoly.

Ce dossier a été instruit au titre de l'article L181-1 et suivants du code de l'environnement, par la DEAL, service milieux naturels, biodiversité (MNBSP), unité police de l'eau. A l'issue de l'enquête publique le préfet autorisera le projet par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur, désigné par président du Tribunal Administratif de Guyane, est **M. Claude Henri BERNA retraité**. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et les pièces réglementaires sont consultables :

- **sur internet** aux adresses suivantes : préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces - enquêtes publiques) – DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public- enquêtes publiques).
- **sur support papier**, à la mairie de Mana - Direction des Services Techniques - Place Yves Patient – 97 360 Mana - standard : 05 94 34 82 68 – contact M. Gustave MARCEILLON, directeur des Services Techniques : ligne directe : 0594 34 44 14 - Portable : 0694 16 21 30 - courriel : gustave.marceillon@mairie-mana.fr.
- **sur support papier** à la DEAL Guyane située rue Carlos Fineley – Impasse Buzaré – CS 76003 – 97306 Cayenne Cedex – 0594 29 51 36 ou 0594 29 75 54 sur rendez-vous.

Le public pourra formuler ses observations par courrier ou par courriel au commissaire enquêteur : chberna973@gmail.com ou par le courriel de la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr ou à la mairie de Mana : gustave.marceillon@mairie-mana.fr - mairie de Mana - Direction des Services Techniques - Place Yves Patient – 97 360 Mana.

Les observations formulées seront annexées au registre d'enquête disponible en mairie.

Le public pourra aussi consigner ses observations et propositions à la mairie de Mana directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, **à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés** à savoir :

Horaires de la mairie de Mana :

- Lundi, mercredi, vendredi : de 07h30 à 13h30
- Mardi, jeudi : de 07h30 à 13h30 et de 15h00 à 17h30

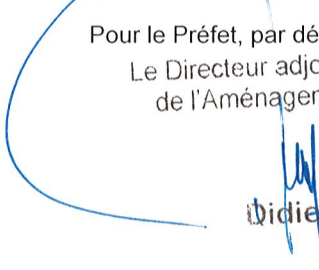
Permanences : Le commissaire enquêteur M. Claude Henri BERNA recevra le public à la mairie de Mana de **9 heures à 12 heures** :

- 1^{ère} permanence lundi 26 février 2018
- 2^{ème} permanence mercredi 7 mars 2018
- 3^{ème} permanence lundi 12 mars 2018
- 4^{ème} permanence mercredi 21 mars 2018
- 5^{ème} permanence lundi 26 mars 2018

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la mairie de Mana et sur les sites internet suivants : www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces - enquêtes publiques) - DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public- enquêtes publiques).

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : M. Claude Henri BERNA – 06 94 45 30 00 – la DEAL Guyane : service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages – jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr 05 94 29 66 54 – la Société Belle Étoile Énergie Guyane : M. Julien CORNAND – chef de projets - Coordonnées : 0594 30 47 12 ou 0694 23 18 61 – courriel : j.cornand@voltalia.com ou l.samson.emmanuel@voltalia.com.

Pour le Préfet, par délégation,
Le Directeur adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement



Didier RENARD